

**FAITS SAILLANTS DE LA SÉANCE DU 21 février 2012**

**ORIENTATION 1 FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES ÉLÈVES JEUNES ET ADULTES POUR LES QUALIFIER ET LES DIPLOMÉER.**

***La petite séduction du Centre de formation Harricana***

Dans le cadre de la tournée du conseil, les commissaires ont visité les trois pavillons du Centre de formation Harricana (CFH) soit les pavillons central, de foresterie et de santé. Ces visites d'ateliers ou de laboratoires remportent toujours un vif succès. Les visiteurs sont surpris de la qualité des lieux d'apprentissage, des équipements utilisés et surtout de la passion du métier transmis par les enseignants. Tout comme dans l'émission « *La petite séduction* », les commissaires ont été enchantés de leur visite et, sont du coup plus que jamais, de fiers ambassadeurs de la formation professionnelle.

De plus, le directeur du centre, M. Robert St-Onge, a présenté les trois buts à relever en formation professionnelle à l'Harricana dans le cadre de son plan de réussite. Il s'agit de l'amélioration de l'environnement des établissements afin qu'ils soient sains et sécuritaires; l'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans et l'augmentation du taux de diplomation des élèves. Mentionnons également, que dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre spécialisée souvent associée à une diminution de clientèle, le CFH gère plutôt une croissance avec 455 étudiants pour cette année scolaire. Plus spécifiquement, cette augmentation provient des secteurs, santé ainsi que mines et travaux de chantiers. Parallèlement à cette situation, trois secteurs (foresterie, mécanique industrielle et techniques d'usinage) vivent de préoccupantes décroissances de leur clientèle. Les dirigeants du centre tentent d'améliorer cette situation en déployant des efforts de recrutement ainsi qu'en adaptant l'offre de formation (double DEP). Ils travaillent aussi en étroite collaboration avec des partenaires de ces industries afin de développer de nouvelles stratégies de formation de la main-d'œuvre.

***La CSH annonce son intention de fermer trois groupes de maternelle en milieu rural***

La directrice du Service de l'enseignement, M<sup>me</sup> Marie-Hélène Grondin, a présenté les prévisions 2012-2013 de la clientèle préscolaire aux membres du conseil. La clientèle scolaire de la maternelle au 7 février 2012 indique une légère augmentation de 32 élèves comparativement à l'année 2011-2012 soit 28 de plus en secteur urbain et 4 en milieu rural. Cependant, en lien avec l'orientation 3 du Plan triennal d'organisation scolaire, trois milieux (directions d'écoles et les conseils d'établissements) seront informés, de l'intention de fermeture de leur groupe de maternelle puisque le nombre d'élève se situe à 7 élèves et moins. Ces écoles sont Des Coteaux de La Morandière (5), St-Paul de Preissac (4) et Ste-Thérèse de Launay (6). Soulignons que dans le cas de l'école St-Paul, les élèves se joindront au groupe de l'école Ste-Gertrude. Pour les deux autres milieux, des réflexions seront amorcées pour trouver des solutions afin de remédier à la situation. Rappelons qu'une lecture des inscriptions sera à nouveau effectuée à la mi-mars afin de confirmer ou non la fermeture de ces groupes. Rappelons finalement que le portrait de ces deux groupes sera actualisé en août 2012 et advenant que 6 élèves soient inscrits, la CSH annoncera la réouverture du groupe.

***Projet de loi visant à lutter contre l'intimidation et la violence à l'école***

Les commissaires ont pris connaissance des grandes lignes du « *projet de loi n<sup>o</sup>56 visant à lutter contre l'intimidation et la violence à l'école* ». Ce projet précise les devoirs et responsabilités des acteurs concernés et prévoit qu'une commission scolaire doit veiller à ce que chacune de ses écoles offre un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire de manière à ce que tout élève qui la fréquente puisse y développer son plein potentiel, à l'abri de toute forme de violence et d'intimidation.

**ORIENTATION 3 MAINTENIR LA QUALITÉ ET LA DIVERSITÉ DES SERVICES DANS UN CONTEXTE DE DÉCROISSANCE SCOLAIRE EN CONSIDÉRANT LES RESSOURCES DISPONIBLES.**

***Octroi de contrat pour la réfection du Carrefour du savoir Harricana***

Les commissaires ont octroyé les travaux à effectuer pour la réfection des portes extérieures et intérieures au Carrefour du savoir Harricana. C'est l'offre de M.V.F. Laroche qui a été retenue au montant de 182 575,00 \$.